

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine

AVIS N° 2013 – 101

**Date :**

17/12/2013

**Objet :**

Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Tanet Gazon du Faing (période 2013-2018)

**Vote :**

FAVORABLE  
A L'UNANIMITE

Le CSRPN, réuni le 17 décembre 2013 a étudié le **plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Tanet – Gazon du Faing pour la période 2013-2018**, proposé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, gestionnaire de la réserve, représenté par M. Manuel Lembke, invité à assister à la séance.

### **Avis du CSRPN (Avis N° 2013 - 101) :**

Les membres du CSRPN, après avoir entendu les conclusions de MM Louis-Michel NAGELEISEN et Laurent GODE désignés comme rapporteurs pour ce dossier,

**Considérant** que le plan de gestion rédigé par le gestionnaire de la réserve décrit de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,

**Considérant** que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats , et que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

### **Le CSRPN :**

- Souligne l'intérêt de la réserve pour la conservation de la végétation des milieux tourbeux et des chaumes d'affinité arctico-alpine et son rôle majeur à l'échelle du massif vosgien pour le maintien de la population de Grand Tétrás . A ce titre, au vu des résultats de l'étude génétique réalisé dans le cadre du programme Life « des forêts pour le grand tétras », il serait bon d'insister dans le plan de gestion sur le rôle que joue la RN de Tanet-Gazon du Faing dans la structuration de la métapopulation ;
- Constate que globalement le plan de gestion proposé est conforme aux objectifs énoncés ;
- Recommande la plus grande vigilance sur la fréquentation de ce site et une continuité dans la surveillance et dans la canalisation des visiteurs ;
- Estime que la vipère péliade, espèce introduite, n'a pas sa place dans la réserve et doit être éliminée du site par capture des individus présents.

**Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de Tanet Gazon du Faing.**

Le président du CSRPN :  
M. Serge MULLER

